

Lutte contre la vie chère Le gouvernement durcit le ton



Le ministre délégué Pascal Houangni Ambourouè (M) et le président de la cellule vie chère, Michel Minko (G).

F.A.
Libreville/Gabon

LE ministère de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du développement durable a organisé, le 30 novembre 2016, à l'immeuble Arambo, en collaboration

avec la Direction générale de la concurrence et de la consommation, un séminaire d'information sur le respect des prix réglementés, des marges et des bonnes pratiques d'hygiène. Ce séminaire d'information sur la vie chère intervient dans le prolongement de la rencontre de Franceville, au

cours de laquelle le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba et le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet ont instruit le ministère de l'Economie de trouver des solutions définitives et modernes en ce qui concerne la problématique de la vie chère. « Nous avons décidé aujourd'hui, dans le cadre de ce séminaire, d'informer les



Les opérateurs économiques édifiés sur la nécessité d'appliquer les prix homologués par l'Etat.

opérateurs économiques sur la nécessité de respecter l'applicabilité des prix qui ont été définis par l'Etat gabonais. C'est donc un moment extrêmement heureux aujourd'hui puisque les opérateurs économiques ont pu être édifiés sur les différentes problématiques liées à la vie chère. Mais surtout, le public a pu constater que la problématique

de la vie chère est au cœur de la volonté du chef de l'Etat de faire en sorte que le panier de la ménagère puisse s'améliorer », a déclaré Pascal Houangni Ambouroué, ministre délégué de l'économie. Le respect du plafonnement des prix, reste donc un élément indispensable à l'amélioration du panier de la ménagère.

« Au regard des mesures de l'Oprag, de la CGC et des efforts du gouvernement, des vérifications vont être faites, dès lors que les opérateurs économiques ne respecteront pas ou dévieront des instructions de l'Etat. Ils seront sanctionnés normalement », a indiqué Pascal Houangni Ambouroué.

Secteur aérien/Performance en 2016 Ethiopian Airlines, meilleure compagnie

MSM
Libreville/Gabon

POUR la 5e année consécutive, Ethiopian Airlines a été désignée compagnie aérienne de l'année en Afrique par l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA) lors de sa 48e assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 21 novembre 2016 à Victoria Falls, au Zimbabwe. Ethiopian a été félicitée pour sa performance financière remarquable, son leadership technologique et son investissement dans une flotte moderne économique en carburant. Mais aussi pour sa coopération



Ethiopian Airlines de nouveau plébiscitée.

exemplaire avec les autres transporteurs africains, une expansion significative de son réseau en Afrique et au-delà, des opérations cargo avec la plus grande flotte de fret sur le continent et d'importants investissements

dans les MRO et des centres de formation pour soutenir l'aviation africaine. « Nous sommes très honorés de cette reconnaissance par les autres compagnies aériennes sœurs d'Afrique, pour la cinquième année

consécutive. Le prix souligne les efforts continus et le travail acharné des employés d'Ethiopian Airlines qui s'efforcent, jour et nuit, de surpasser les attentes des

clients. Ethiopian remercie également ses clients, toujours fidèles, d'avoir voyagé à bord d'Ethiopian en grand nombre, pour leurs commentaires et leur soutien

continu qui nous ont aidés à améliorer l'excellence du service aérien », a indiqué le directeur général du groupe Ethiopian Airlines Tewolde GebreMariam.

Secteur des Télécommunications

Un chiffre d'affaires de 138 milliards de francs au 1er semestre 2016

MSM
Libreville/Gabon

APRÈS l'atonie observée en début d'année, suite à la campagne d'identification des clients par les opérateurs de la téléphonie mobile réalisée en 2015, la branche des télécommunications a été marquée par un regain d'activité au cours des 6 premiers mois de l'année 2016. D'après la note de conjoncture semestrielle de la direction générale de l'Economie et de la Politique fiscale, le chiffre d'affaires du secteur des télécommunications a enregistré une amélioration de 2,3% au premier semestre 2016. Il s'est établi à 138,1 milliards de FCFA. Le nombre d'abonnés au té-



Les télécommunications enregistrent de belles avancées malgré la crise.

léphone GSM a progressé de 4,7% pour atteindre 2,8 millions de clients actifs. De même, le nombre d'abonnés au téléphone fixe a enregistré une hausse de 7,9%. Cependant, malgré le dé-

ploiement des services 3G/4G par deux opérateurs de téléphonie mobile à Libreville et à l'intérieur du pays, le parc Internet GSM a reculé de 6%, soit 394 000 clients actifs à fin juin 2016.

DU 1ER DÉCEMBRE 2016
AU 31 JANVIER 2017

LES 2 MOIS DE **FOLIE** CHEZ SODIM TP

<p>MAZDA CX-5 18.900.000 TTC ou lieu de 23.200.000 TTC</p>	
<p>MAZDA BT-50 Simple cabine, 4x4, climatisé 17.500.000 TTC ou lieu de 23.500.000 TTC</p>	
<p>MAZDA BT-50 Double cabine, 4x4, climatisé 20.500.000 TTC ou lieu de 24.900.000 TTC</p>	

SODIM TP est représentée à Port-Gentil et Franceville par GESPARC.

BP 506 - LIBREVILLE - T : (011) 01 79 20 45 - 06 40 83 73 - 07 14 81 58
E-mail : sodim.tp@gresparc.ga - www.sodimtp.com

Nous construisons l'avenir